

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 22,
Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

PARAISANT LE MARDI

<p>INSERCTIONS :</p> <p>Publicités 25 Cent. la ligne</p> <p>Reclames 50.</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40</p> <p>EDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 4, près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
--	---	--

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 4 Janvier 1887

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 30 décembre dernier, a nommé M. le Baron de Farin-court Gouverneur Général et Président du Conseil d'Etat de la Principauté, en remplacement de M. le Baron de Saint-Priest, démissionnaire.

NOUVELLES LOCALES

S. Exc. le Commandeur Naldini, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire du Prince près le Saint-Siège, a eu l'honneur d'être reçu par le Saint-Père le 28 décembre en audience particulière, et de présenter à Sa Sainteté une lettre autographe de Son Altesse Sérénissime.

Les réceptions du jour de l'an ont été favorisées par un temps superbe.

A 2 heures, M. le Secrétaire Général a reçu, dans les salons du Gouvernement, le Corps Consulaire, le Clergé, les Autorités Civiles et Militaires et tous les fonctionnaires de la Principauté, qui, à 2 heures et demie, ont été reçus par Monseigneur l'Evêque.

La veille, la Société Philharmonique a, suivant l'usage, clos l'année 1886 en exécutant des sérénades dans la cour du Palais sous les fenêtres des appartements de Sa Grandeur, et devant les demeures de M. Dugué, Secrétaire Général, et de M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de décembre 1886 a été de 4,353.

Il est arrivé pendant l'année dernière 400,998 étrangers. Dans le courant de 1885, il n'y en avait eu que 370,487. Il résulte de cette comparaison une différence totale de 38,814 voyageurs au profit de 1886.

M^{re} Mersch-Braconnier a remis à M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, 500 francs pour être partagés, savoir : 300 francs au bureau de Bienfaisance et 200 à la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

M. Poelman a également remis à M. Plantif 100 francs pour la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

Ce soir, la saison théâtrale sera inaugurée par la première représentation d'*Aida*. La seconde

représentation aura lieu samedi, et la semaine prochaine on nous promet *Amleto*.

LISTE COMPLÉMENTAIRE

DES SOUSCRIPTIONS EN FAVEUR DES INONDÉS DU MIDI
recueillies au Consulat de France.

- MM. de Clausade, conseiller d'Etat, 20 fr. — Barbat, commissaire de police, 5, — Armelin, brigadier, 1, — Franco, agent, 1, — Paume, agent, 1, — Saquet, agent, 1, — Vissian, agent, 1, Compagnie des sapeurs-pompiers.
- MM. Chaude, 2, — Biancheri, 2, — Imbert, 2, — Millo, 1, — Barbo, 1, — Duranti, 1, — Allemondo, 1, — Otto, 1, — Forno, 1, — Ferrier, 1, — Brico, 1, — Rossetti Pépin, 1, — Brocart, 1, — Scarlot, 0,50, — Gastaud Pascal, 0,50, — Mugetti, 0,50, — Giraudy, 0,50, — Cerrutti, 0,50, — Crovatto, 0,50, — Ardisson, 0,50, — Gastaud François, 0,50 — Villa, 0,50, — Camous, Pierre, 0,50, — Tomagni, 0,50, — Nys, 0,50, — Nicolai, 0,50, — Léotard, 0,50, — Ciocco, 0,75, — Chiabaud, 0,50, — Dalbera, 0,50, — Camous Louis, 0,50, — Médecin, 0,50, — Rossetti Antoine, 0,50, — Romangan, 0,50, — Vaiza, 0,50, — Rolando, 0,50, — Vinci, 50, — Limoni, 0,50, — Balardini, 0,50, — Asso, 0,30, — Lacombe, 5 francs.

Report de la souscription précédente 22,010 45
Total de la liste complémentaire. . . 64 55

Total général. . . . 22,074 70

Jeudi 6 janvier 1887, à 2 h. 1/2

7^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE
Sous la direction de M. Arthur STRECK

- Symphonie héroïque* Beethoven.
A. Allegro con brio — B. Marche funèbre — C. Scherzo, allegro vivace — D. Finale, allegro molto.
- Ouverture du *Carnaval romain* H. Berlioz.
- Fragments symphoniques de *Samson et Dalila*, opéra de C. Saint-Saëns.
A. Danse des prêtresses de Dagon — B. Bacchanale.
- Menuet*, pour instruments à cordes. Haendel.
- Suite d'orchestre sur *Syloia* Léo Delibes.
A. Préludes, les Chasseresses — B. Intermezzo et valse lente — C. Pizzicati — D. Marche et cortège de Bacchus.

On lit dans le *Phare du Littoral* :

La Mission Hova en France

La mission hova, arrivée vendredi à Toulon à bord du transport le *Tarna*, se compose de douze jeunes gens âgés de dix-huit à vingt-huit ans, parmi lesquels MM. Paul Ratsimihaba et Philip Razafimandimby, tous deux capitaines dans la garde royale de la reine Ranavalona III, avec le rang de sixième honneur, qui viennent compléter leur instruction militaire dans une de nos garnisons du midi de la France, dont le climat est le plus en rapport avec celui de Tananarive.

Les autres membres de la mission, MM. Vincent Andriamahanana, Ranaivo, Joseph, Rajaspera, Joseph Rasamimanana, Joseph Racotomainty, Louis Rasamisaty, Laurent Balaimanisa, Robert Raszimbasafy, Emmanuel Ratzimba et Ramanasé, anciens élèves, comme les deux premiers, du collège des jésuites français de Tananarive, sont envoyés en France par leur gouvernement pour se mettre au courant de la civilisation européenne et en rapporter, au bout de deux ou trois ans de séjour parmi nous, des notions pratiques dans leur pays. Ils doivent y étudier également les beaux-arts, pour lesquels on dit le peuple hova très bien doué.

Ces jeunes gens, accompagnés en France par M. Daumas, vice-président à Tananarive, ont été reçus, à leur arrivée en rade, par M. de la Morlière, consul de France à Monaco, spécialement délégué à cet effet par M. le ministre des affaires étrangères, et par M. Blanc, sous-préfet de Toulon.

M. de la Morlière, en leur souhaitant la bienvenue au nom du gouvernement de la République française, a terminé son allocution par ces mots :

« Et si là-bas quelques calomnies intéressées ont prévenu vos esprits contre la France, vous les détruisez vous-mêmes à votre retour, j'en suis certain, par la bonne impression que vous aura laissée la connaissance approfondie de notre grande nation ».

Aux quelques paroles que leur a adressées à son tour M. le sous-préfet de Toulon, l'un d'eux a répondu en excellent français par ces mots :

« Monsieur, en arrivant ici, il nous semble que nous sommes chez nous. »

Les deux premiers de ces jeunes gens ont assisté, au Grand-Théâtre de Toulon, à la représentation du *Cœur et la Main* dans la loge de M. le sous-préfet, en compagnie de M. Daumas et de M. de la Morlière. Ils ont visité l'arsenal maritime de l'escadre.

Ils partiront pour Marseille, Montpellier et d'autres villes du Midi dès que le délégué du ministre des affaires étrangères aura reçu toutes les instructions nécessaires à leurs différentes destinations.

Nos renseignements particuliers nous permettent d'ajouter que la plupart de ces jeunes gens se rendront à Montpellier à cause du climat de cette ville qui possède déjà un certain nombre de Marocains suivant les cours de l'école régimentaire du 2^e génie en garnison dans cette ville.

CATHÉDRALE DE MONACO

Dimanche 9 janvier

SOLENNITÉ DE L'EPIPHANIE DE N.-S. J.-C.

M^{re} l'Evêque assistera pontificalement à la Grand' Messe de 10 heures du matin et aux Vêpres à 3 heures de l'après-midi.

Après les Vêpres, il y aura sermon et salut du Très-Saint Sacrement.

Par ordre de M^{re} l'Evêque, dimanche prochain, des quêtees seront faites à toutes les messes et aux vêpres, dans toutes les églises et chapelles de la Principauté en faveur de l'œuvre de la Sainte-Enfance.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES (Première série)

Mardi 28 décembre

24 tireurs inscrits, parmi lesquels MM. de Montgomery, le prince Maurocordato, Galine, Vitton, Snowden, Kettlewel, Vitalis, Mainetto-Ghido, etc.

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

11 tireurs. — Gagnée par MM. Snowden et Kennedy, 5 sur 5, chacun 110 francs.

PRIX DE GUILHEMANSO. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 26 mètres.

11 tireurs :

1^{er}, M. Kennedy, 5 sur 5, gagne l'objet d'art et 355 francs ;

2^e, M. Mainetto-Ghido, 5 sur 6, gagne 165 francs,

DEUXIÈME POULE.

7 tireurs. — M. Galine, 3 sur 3, gagne 110 fr.

TROISIÈME POULE (Handicap). — 5 pigeons. — 1 louis.

5 tireurs. — M. Galine, 7 sur 9.

QUATRIÈME POULE. — 1 pigeon.

5 shooters. — M. Kennedy, 10 sur 10.

DOUBLÉ.

5 shooters. — M. Mainetto-Ghido, 4 sur 4.

SIXIÈME POULE. — Les gagnants de 10 louis reculent de 2 mètres; ceux de 5 louis, de 1 mètre.

M. Moncorgé, 6 sur 6.

Deux matchs entre MM. Moncorgé, Galine et Pinson.

Le 1^{er}, 8 pigeons, 3 louis, gagné par M. Moncorgé, 6 sur 7, à 27 mètres;

Le 2^e, gagné par M. Galine, 6 sur 7, à 27 mètres.

Jeudi 30 décembre

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

8 tireurs. — Partagée entre MM. Kennedy et Mainetto-Ghido, 150 francs.

PRIX MONCORGÉ (Handicap). — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 %, sur les entrées. — 5 pigeons.

9 shooters :

1^{er}, M. Moncorgé, 6 sur 6, gagne l'objet d'art et 290 francs ;

2^e, M. Galine, 7 sur 9, gagne 135 francs.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

9 tireurs. — M. Mainetto-Ghido, 5 sur 6, gagne 180 francs.

DEUXIÈME POULE. — 2 louis. — 5 pigeons.

5 tireurs. — M. Mainetto-Ghido, 6 sur 6.

TROISIÈME POULE. — 2 louis.

5 shooters. — M. Pinson, 8 sur 9, gagne 190 fr.

3 Doublés, deux gagnés par M. Galine, le troisième par M. Mainetto-Ghido

Mardi 4 janvier 1887

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 m. 1/2.

PRIX DE JANVIER (Handicap). — Une Bourse de 500 francs, ajoutée à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 %, sur les entrées. Au troisième, 20 %. — 5 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres 1/2.

Jeudi 6 janvier

POULES.

Samedi 8 Janvier

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 Pigeon à 27 mètres.

PRIX GUIDICINI (Handicap). — Une bourse de 500 francs, ajoutée à une poule de 50 francs chaque. Au second, 30 %, sur les entrées. Au troisième, 20 %. — 5 pigeons.

POULE RÉGLEMENTAIRE. — 20 francs chaque. — 1 Pigeon à 27 mètres.

Mardi 11 janvier

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 Pigeon à 27 m. 1/2.

PRIX KENNEDY. — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 %. — 5 Pigeons à 27 m. 1/2.

POULE RÉGLEMENTAIRE (Handicap). — 20 francs chaque — 1 Pigeon.

Jeudi 13 janvier.

POULES.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Nous lisons dans le *Petit Marseillais* :

« Nous avons en ce moment, au bassin du radoub, l'un des plus beaux steam-yachts du monde entier, la *Namouna*, qui appartient à M. Gordon Bennet, directeur-proprétaire du *New-York-Herald*.

« Ce yacht est en fer. Il a été construit en 1882 à Newburg, sur l'Hudson, près de New-York, et ne mesure pas moins de 70 mètres de longueur sur 8 mètres de largeur extrême. Il est pourvu de deux machines Compound fonctionnant ensemble, développant une force de mille chevaux, et imprimant au navire une vitesse de 14 à 14 nœuds et demi par un temps ordinaire.

« La partie centrale du pont est occupée par un rouf bien proportionné, comprenant un fumoir, un vestibule donnant accès au salon et aux cabines, la chambre des cartes, les cylindres supérieurs des machines et une chambre d'été luxueusement meublée. L'installation du propriétaire se trouve sur l'avant des machines et se compose d'une salle à manger, d'un salon avec bibliothèque, piano et toiles de valeur, d'une très vaste cabine et de cinq cabines pour les invités. Les objets d'art abondent partout.

« Le yacht est entièrement éclairé à l'électricité et intérieurement chauffé par des tuyaux de vapeur. Cuisine et réserve aux provisions sont installées sur le pied le plus confortable et le plus ingénieux.

« L'équipage de la *Namouna* comprend cinquante hommes, dont M. Gordon-Bennet, en sa qualité de commodore américain, est lui-même le capitaine. Il

ne cède à personne le droit de diriger le navire, avec lequel il a franchi trois fois l'Océan Atlantique, visité l'Angleterre, parcouru les Antilles, la Méditerranée et l'archipel grec, et qu'il se propose de conduire aux Indes, après lui avoir fait subir quelques réparations par les soins du service technique de la Compagnie Tran atlantique à Marseille.

Nice. — Après son beau succès à l'Opéra, M. Paladille a pris le chemin du Midi pour s'y reposer des fatigues de longues répétitions et de l'énerverment même de son succès. Il est venu retrouver à Nice son excellente mère et sa sœur, celle-ci assez souffrante en ce moment.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Paris, tout au brouhaha du nouvel an, n'a de préoccupations que pour les étrennes à acheter et pour les cartes de visite à échanger. Les baraques en planches encombrant les boulevards, et les camelots vous assourdissent les oreilles avec leurs boniments. Comme de rigueur, il y a une question à l'ordre des joujoux de l'année : la question Bulgare, dont les complications sont à la portée de toutes les intelligences, et une scie implacablement annuelle, elle aussi, qui consiste en un jouet — le dernier soupir de Sarah Bernhardt, hurlent ses vendeurs — dont le bruit est vraiment insupportable. On dirait d'un chat qu'on égorge ou d'un perroquet à qui l'on marche sur la patte ! C'est horrible quand on n'entend qu'un seul à la fois, mais quand c'est un duo ou un trio, on n'y peut plus tenir ; on grince des dents, les cheveux se dressent sur la tête, et l'on se sent envahi par le *delirium tremens*. Ah ! les terribles étrennes qu'apporte-là le trottoir aux Parisiens !..

Les inondés du Midi ont, avec les Fêtes du Soleil au palais de l'Industrie, une aubaine du plus aimable aloi, et, à propos de ces victimes si intéressantes, il m'est impossible de ne pas noter la profonde et admirative impression qu'a fait ici le chiffre de la souscription ouverte en leur faveur dans la Principauté, sur une auguste et généreuse initiative. Ce chiffre est éloquent entre tous, et M^{me} Floquet, la femme si distinguée du président de la Chambre des députés, l'appréciait très spirituellement à la matinée enfantine si réussie qu'elle a donnée le jour de Noël, en disant : « On prétend que ce sont les jeunes curés qui font les meilleurs sermons ; je crois qu'avec la Principauté de Monaco on peut dire que ce sont les petites puissances qui font les plus larges charités !.. »

Les croix de la Légion d'honneur ont valu à quelques-uns des étrennes très agréablement reçues. Parmi les élus, il faut citer M. Zeller, l'éminent maître de conférences à l'École normale, membre de l'Institut, et M. Gaston Paris qui reçoivent, le premier, la croix de commandeur, et le second, celle d'officier. A ce dernier grade sont également élevés à très juste titre, M. Alphonse Daudet, et M. Jules Claretie, l'administrateur de la Comédie-Française, le président si sympathique de la société des Gens de lettres, M. Henri Becque, l'auteur de *la Parisienne*, une des comédies les plus originales, les plus puissantes et les plus spirituelles de l'époque, a été fait chevalier de la Légion d'honneur, aux applaudissements de tous.

La célébration d'une série de grands mariages a marqué, pour le beau monde, la fin de l'année. C'est au milieu d'une affluence considérable qu'ont été bénites, à Sainte-Clothilde, les unions de M^{lle} de Mac-Mahon, fille du maréchal, avec le comte de Piennes, fils du marquis, ancien écuyer de l'empereur Napoléon III, et de M^{lle} de La Rochefoucauld, fille du duc d'Estissac, avec le comte de Maillé de la Tour Landry, duc de Plaisance ; à l'heure où paraitront ces lignes, aura lieu à la Madeleine la cérémonie du mariage de M^{lle} Diane de Cossé-Brissac avec le prince Ernest de Ligne, et le tout Paris aristocratique a défilé, dimanche, chez la mère de la fiancée, — aujourd'hui vicomtesse de Tredern — pour signer au contrat et admirer les merveilles sans fin du trousseau et de la corbeille. Les marchands ne diront point qu'on ne s'entend pas à faire aller le commerce lorsqu'on se marie dans certaines grandes familles !

Si l'on ne trouve qu'à louer dans les élégances

dont s'entoure le sexe faible, à notre époque, dans le goût qui signale ses modes, en revanche, il n'y a qu'à se lamenter de la persistance du sexe fort à vouloir s'enlaidir. Tandis que la parure féminine a atteint l'apogée du gracieux et du séyant — pour parler en termes techniques — les hommes continuent à s'affubler de la façon la plus grotesque et la plus ridicule du monde, comme s'ils n'étaient pas déjà assez disgraciés, généralement, grand Dieu ! Comme s'ils n'avaient pas besoin de chercher à atténuer leurs défauts, leurs formes, ou trop étoffées ou trop étriquées, par un costume plus élégant, plus coquet, plus distingué que celui dont les a gratifiés la Révolution, et qu'ils s'obstinent avec un remarquable esprit de suite, non seulement à conserver, mais à rendre chaque jour moins recherché, plus vulgaire, plus répulsif.

L'apparition sur nos promenades de ces vastes pardessus anglais serrés à la taille, tombant jusqu'aux talons et agrémentés d'une pélerine, est un des signes les plus caractéristiques de la dépravation croissante du goût dans les modes masculines. Rien n'est plus déplaisant, plus laid, moins habillé que ce vêtement, et il devrait être abandonné — dans l'intérieur de Paris, du moins — de tous ceux qui se piquent quelque peu d'élégance. Remarquez que je limite l'exclusion à la vie de Paris ou des grandes villes proprement dites, car je suis loin de méconnaître les services que peut rendre ce vêtement à la chasse, en chemin de fer, en voiture, etc Mais on est si peu pratique en France qu'après avoir adopté à la légère les innovations anglaises, on ne sait pas en tirer le parti qu'elles comportent et qu'on s'en sert à tort et à travers, sans tenir le moindre compte de leur destination.

L'Odéon, qui depuis quelque temps collectionne les représentations néfastes, a signalé le 31 décembre par la reprise du *Lion amoureux*, de Ponsard, reprise qui a montré combien avait été irréfléchi le succès qui salua cette pièce à son apparition, le 18 janvier 1866, sur la scène du Théâtre-Français. Une action banale, des caractères mal déduits et sans relief, un style pitoyable, sont les traits caractéristiques de cette pièce, où les personnages épisodiques sont seuls traités avec quelque mérite. La grammaire française n'est pas moins outragée que la prosodie dans la langue de Ponsard, et le public n'a cessé de souligner par ses rires ironiques les vers étonnants qui lui étaient lancés à travers la rampe par la troupe de l'Odéon. Voilà une reprise dont se serait bien passée, pour ses étrennes, l'ombre de Ponsard !..

Et maintenant je ne veux pas laisser disparaître 1886 à jamais, sans constater que ce millésime marque la dixième année révolue de ma collaboration sans relâche au *Journal de Monaco*. Dix années, c'est un chiffre cela, à une époque où tout lasse, tout passe, tout casse, avec une rapidité si vertigineuse !.. C'est donc un devoir pour moi de remercier le lecteur d'avoir témoigné à ces *Lettres Parisiennes* une bienveillance qui leur a permis cette longue durée. Qu'il veuille bien me la continuer et, à son adresse, m'amener ainsi à renouveler dans dix autres années l'expression de la gratitude que je lui offre aujourd'hui !..

BACHAUMONT.

CAUSERIE

L'Art des Jardins (1)

(suite)

Dans nos précédents articles, nous avons vu comment on doit procéder pour la création des jardins paysagers ; pour compléter et terminer notre étude sur *l'art des jardins*, nous donnerons aujourd'hui la nomenclature des végétaux qu'on doit employer de préférence sur notre littoral. Ces végétaux sont nombreux, mais leur nombre pourrait être encore beaucoup plus considérable si tous ceux qui créent des jardins sous notre climat s'efforçaient d'y introduire des arbustes exotiques nouveaux.

Grâce à quelques rares amateurs d'horticulture de notre région, la flore de notre littoral s'est sensiblement accrue depuis une vingtaine d'années, mais

Voir les n^{os} 1467, 1468, 1470, 1472 et 1475.

cet accroissement n'a été, selon nous, ni assez considérable ni assez rapide. On a introduit en effet quelques variétés de palmiers, de bambous, d'araliés, quelques beaux conifères, dix à douze variétés d'eucalyptus, quelques diospyros, mais tout cela est fort peu de chose, à côté de ce qu'il reste à faire.

En attendant que notre flore méditerranéenne s'enrichisse, contentons-nous d'utiliser les beaux végétaux dont nous pouvons disposer; ils sont encore très variés.

Au premier rang nous plaçons les palmiers que Linné qualifie avec raison de *Princes du règne végétal*. La croissance de la plupart d'entre eux est assez rapide, très rapide même chez certaines espèces et toujours remarquable.

De magnifiques feuilles sortent droites et rigides d'un tronc; elles sont portées sur un stipe d'une vigueur incomparable. Ces feuilles en forme d'éventail ou de plume, suivant la variété, ont souvent sur leurs bords des sortes de filaments blancs ou rougeâtres qui les protègent contre les intempéries de l'air (coup de soleil, vent brûlant, grêle, etc.).

La magnifique et riche famille des palmiers comprend des végétaux d'espèces diverses: *Phoenix* ou palmiers proprement dits ayant donné le nom à cette grande famille; *Chamaerops*, *Cocos* ou *Cocotiers*, *Corypha*, *Areca*, *Acrocomia Atrocaryum*, *Borassus*, *Brahea*, *Calamus*, *Chamaedora*, *Caryota*, *Ceroxyllum*, *Diplazium*, *Geonoma*, *Juliana*, *Lutania*, *Licuala*, *Livistonia*, *Martinezia*, *Oreodoxa*, *Rhapis*, *Sabal*, *Seafortia*, *Thrinax*, *Pritchardia*, etc.; car il faut bien nous arrêter dans cette nomenclature qui est fort longue. Nous n'avons donné ci-dessus que les espèces les plus connues et qui peuvent croître en grande partie en plein air, sous le climat de l'oranger.

Après les palmiers, on fera bien d'utiliser les conifères, ces arbres à feuilles persistantes, c'est-à-dire toujours vertes, et parmi ceux-ci nous recommandons les *Araucaria*: *Excelsa*, *Imbricata*, *Bidwillii*, etc.; les *Abies*, les *Cèdres*, les *Pins*, les *Ifs*, les *Thuja minor* et *major*, etc.

Pour les massifs où l'on veut employer des arbrisseaux et des arbustes, nous mentionnerons les *Buis*, les *Bruyères*, l'*Aucuba japonica*, les *Buddleia*, les *Muhonia*, les *Lauriers*, les *Yuccas*, les *Dracenas*, etc.

Pour les bords des pièces d'eau et des rivières, les *Gynerium* blanc et rose, l'*Eulalia japonica* *Zebrina* les *Saules* les *Peupliers* et surtout les nombreuses variétés de *Bambou* dont on ne tire pas encore tout le parti désirable; cependant leur culture est des plus faciles.

Voici en quelques mots le meilleur mode de culture à employer: on doit choisir un terrain bas, gras et humide, assez chargé de sable et susceptible de pouvoir être inondé. Au printemps, au moment où les bambous commenceront à végéter, on devra rabattre, scier ras de terre les tiges faibles, malades ou trop rapprochées les unes des autres; puis donner une bonne couverture de fumier, qu'on aura soin de recouvrir de sable de rivière. Ce sable servira à double fin, à préserver le fumier de la sécheresse et à permettre l'eau des pluies et des irrigations à s'écouler promptement et à se rendre près des racines. Ainsi cultivé, le bambou supportera facilement les grandes chaleurs de l'été; en outre, les pieds deviendront très forts. A ce propos, nous rapporterons un fait assez curieux.

Dans une propriété, nous avions des bambous énormes de 15 à 16 mètres de hauteur. Une haute et noble dame, les voyant, en voulut et nous accédâmes avec un plaisir extrême à son désir, seulement nous fîmes éclaircir nos bambous et arracher des jeunes plants pour assurer plus facilement, une bonne reprise de ceux-ci dans le beau domaine de la haute dame. Il y a quelques jours cette personne vint nous voir et, s'extasiant sur la grosseur de nos bambous, dit en soupirant:—Ah! comme le miens sont petits, ils n'ont que six à sept mètres de haut; vous ne m'avez pas donné de votre belle qualité.—Nous répondîmes alors à notre aimable visiteuse:—Attendez

quelques années et vous verrez. Ceux qui sont sous vos yeux ont dix ans et les vôtres à peine deux ou trois ans, bien que vous les ayez plantés il y a environ neuf mois.

Voici l'explication: comme pour les autres végétaux, les bambous doivent vieillir avant d'atteindre leur plus grande force; or, beaucoup de personnes croient encore qu'au bout d'un an ou deux, ils atteignent leur majorité; c'est là une grave erreur; s'il ne leur faut pas vingt ans pour devenir très grands et très forts, il leur faut de nombreuses années.

Puisque avec les bambous nous sommes au bord de l'eau, ne quittons pas ces parages sans donner un aperçu des plantes aquatiques qu'on peut cultiver dans les jardins. Parmi les espèces vivant émergées, nous mentionnerons les *Cyperus* ou souchet, l'*Arundo phragmites*, les *Carex acuta* *pendula* *provincialis*, *Pseudo-cyperus*, les *iris pseudo-acorus* et *fetidissima*, les *Lytthrum*, le *Scirpus*, le *Rumex aquaticus*, la *Mentha aquatica*, l'*Houttunya cordata*, etc.

Parmi les plantes submergées, mentionnons le *Culla palustris*, la *Nelumbium*, *Speciosum*, *Luteum*, *Caspicum*; les *Nuphar*, *Lutea*, *Aduena*, *Sagittifolia*, les *Nymphaea alba*, *Minor*, *Cerulea*, *Odorata*, *Dentata*, l'*Euryale ferox*, la *Calocasia*, les *Caladium* si nombreux et si variés, dont beaucoup vivraient en plein air sous notre climat, la *Richardia aethiopica*, la *Macre* ou *Chataigne d'eau*, le *Pontederia cordata*, le *Thalia dealbata*, la *Sagittaire* ou *Fléchère*, enfin la *Victoria-regia* dont on devrait bien tenter l'acclimatation à Monte Carlo dans le ravin on végètent déjà des plantes aquatiques.

Mais je m'aperçois que le terrain qui m'est accordé dans le journal pour ma causerie est dépassé, je me vois donc contraint d'annoncer un dernier article pour terminer entièrement ma revue des plantes propres à décorer un jardin paysager.

Dans ce dernier article, je m'efforcerai de ne pas faire de digression, comme aujourd'hui, à propos des bambous; je pourrai donc donner une nomenclature rapide des nouvelles plantes pour grands massifs, pour les rocailles, enfin, des arbres à fruits d'ornements. Je dirai aussi quelques mots sur les plantes grimpantes et sur les fougères, et, de cette façon, je terminerai en sept petits articles ce que j'ai dénommé *Petit traité sur l'art des jardins*.

ERNEST BOSCH.

FAITS DIVERS

Nos lecteurs connaissent les premières expériences faites sur divers points pour apaiser les vagues de la mer par l'action de l'huile.

Le bureau hydrographique institué par le gouvernement des Etats-Unis a fait à ce sujet une enquête des plus intéressantes, dont il a publié les résultats.

Ces résultats sont tels que la question peut être considérée comme résolue. On est en droit d'affirmer désormais que l'huile répandue par les gros temps autour d'un navire menacé apaise les vagues à une assez grande distance.

Les rapports des capitaines sont à peu près unanimes. Pour fixer les idées sur l'efficacité surprenante du procédé, il suffira de signaler les exemples suivants: Le *Napier*, navire à vapeur, très malmené par une tempête effroyable, embarquait des lames colossales et fuyait sous le vent; le capitaine s'avisait de faire confectionner deux sacs à huile qu'il mit à la traîne, et à peine l'huile commença-t-elle à se répandre dans le sillage, les lames s'arrondirent et s'éloignèrent du navire pour se briser à plus de vingt-cinq mètres en arrière. Pendant cinq heures de fuite devant le temps, le vapeur, dégagé, ne dépensa environ que vingt litres d'huile à brûler.

N'est-ce point merveilleux? D'autres bâtiments en péril se sont tirés d'affaire par des moyens analogues. Ainsi, il a suffi au capitaine du trois-mâts *Algeria* de mettre à la traîne, par une mer démontée, un bas plein d'huile, pour supprimer radicalement les coups de mer.

Les expériences qui n'ont donné que des résultats médiocres avaient été faites à l'aide du pétrole. Il faut user d'huiles végétales ou animales, d'huiles lourdes et épaisses.

Nos canots de sauvetage devront être munis désor-

mais, si ce n'est fait déjà, de sacs d'huile à l'avant et à l'arrière.

L'huile a donc cela de particulier que si on la jette sur le feu elle accroît les désastres et que, quand on la répand sur l'eau, elle les prévient.

Nous avons perdu la comète de Biela, qui s'est désagrégée un beau soir dans les parages de la constellation d'Herzule.

M. Barnard en a découvert une nouvelle, visible à l'œil nu. Elle a l'éclat d'une étoile de 5^e grandeur et elle se trouve actuellement dans la constellation vers laquelle notre système solaire se transporte. Placée audessous et à gauche de l'étoile Arcturus, elle est illustrée de deux queues dont l'une se dirige vers le nord-ouest sur une longueur d'un degré et demi et l'autre vers l'ouest sur une longueur de trente minutes.

Les amateurs d'astronomie peuvent l'admirer dans cette région céleste à partir de trois heures du matin.

Elle tend à se rapprocher du foyer solaire. Elle sera en opposition vers la fin du mois et reprendra ensuite sa course elliptique vers les régions éthérées.

Les astronomes calculent actuellement son excentricité qui a été fixée déjà par M. Barnard. On pourra bientôt savoir à quelle époque prochaine elle fera une seconde apparition. Dans quelques siècles peut-être!

M. Charles Robert a fait au sujet des ruines romaines de la rue Monge, à Paris, mises à jour depuis quelques années, et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs le 7 septembre dernier, une communication très intéressante. Le comité des Arènes de Lutèce s'est, le 28 octobre, réuni sous sa présidence, en l'absence de M. Victor Duruy, président, empêché par une persistante indisposition. Le lieu choisi pour la réunion était le terrain même des Arènes. On voulait juger de l'avancement des travaux et examiner l'ensemble des vestiges antiques découverts depuis trois ans. On sait que les fouilles ont été opérées avec beaucoup de conscience et d'intelligence par M. Maurice Du Seigneur, architecte et critique d'art, sous la direction de M. Ruprich Robert, inspecteur général des monuments historiques.

Les divers objets retrouvés ont été groupés sous un abri provisoire et classés méthodiquement en notant avec scrupule dans quel emplacement et à quelle profondeur on a rencontré chacun de ces objets. La collection, assurément incomplète encore, comprend de nombreux fragments de sculpture, corniches, chapiteaux, colonnes cannelées, des grecques (ornements en bordure), des débris d'inscription et de statues, des poteries gallo-romaines, des fragments d'amphores, des fibules de bronze, des épingles en os et en ivoire, et enfin de nombreuses monnaies romaines de l'époque impériale.

D'accord avec M. Alexandre Bertrand, M. Charles Robert a formulé le vœu qu'un musée définitif fût élevé à cette place, et que l'on réunît tous ces précieux vestiges dans un pavillon construit spécialement à cet effet. Un plan en relief indiquerait l'aspect primitif de l'amphithéâtre. Deux notices très succinctes seraient affichées ou vendues, comme on le fait au British Museum, à un prix très modique. Dans la première de ces notices, on insisterait sur la partie technique; par exemple, on apprendrait aux visiteurs que les murs des Arènes sont plus antiques que ceux du palais des Thermes de Cluny. La seconde notice contiendrait des détails historiques sur les jeux du cirque, sur les intermèdes mimés, qui coupaient les représentations, sur les grandes assemblées qui se faisaient parfois dans l'amphithéâtre. Un intérêt national s'attache à la conservation de ces Arènes.

La mode est, cet hiver, aux danses du siècle dernier: la pavane et le menuet.

A ce propos, rappelons que les ballets furent introduits en France par Catherine de Médicis.

A l'époque on dansait la *Chaconne*, qui se prolongeait à l'infini sur un air à trois temps, et dont l'usage s'est perdu depuis 1750. Les *tricotets* avaient aussi la faveur de la foule: cette danse consistait en un trépignement saccadé, autant de coups que de notes.

La *valse* faisait aussi fureur, de même que la *contre-danse* qui venait d'Angleterre. Enfin on avait la *farandole*, datant du seizième siècle, et qui revient à l'actualité depuis les fêtes du Midi.

Le *Cosmos* annonce que M. Jackson a obtenu des clichés photographiques très satisfaisants à la lumière de simples becs de gaz brûlant en plein, sans cheminée ni verre, en 30 minutes dans un appareil Jonte sans diaphragme, ce qui réduit à néant la tradition contraire qui a son origine dans l'emploi des glaces au collodion humide trop peu sensibles.

On lit dans le *Cosmos* :

Cette année, les harengs se sont fait longtemps attendre, au grand désespoir des pêcheurs; on se demandait s'ils n'avaient pas abandonné définitivement nos parages. Il n'en était rien, heureusement; leurs bataillons sont enfin arrivés plus nombreux que jamais, et la pêche a été exceptionnellement fructueuse. Chaque matin voyait arriver, en ces derniers temps, cent mille kilogrammes de harengs aux halles de Paris.

Le cent de harengs se vendait cette année, nous dit-on, de 0,40 à 0,50 sur les bateaux de pêche à Boulogne. Quand ce poisson arrive sur nos tables, il revient en général à 0,10 la pièce, soit 10 francs le cent. Combien faut-il d'intermédiaires pour absorber cette différence de 9 fr. 50 au grand détriment du producteur et du consommateur? C'est la destinée du hareng de faire vivre les parasites: de son vivant, il est poursuivi par les voraces de l'eau et de l'air; quand il est mort, les tripoteurs s'en emparent et se chargent de le venger en exploitant le pêcheur qui l'a pris et l'électeur qui le mange.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Etude de M^e LOUIS-VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco, sise rue du Tribunal, n^o 2.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Il sera procédé, le vingt-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-sept, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant au Palais de Justice, à Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, du deuxième étage d'une maison sise à Monaco, rue des Briques, numéro dix-huit, composé de deux appartements comprenant ensemble cinq pièces et une cuisine; sur la façade du midi existent quatre fenêtres; sur le derrière se trouve un couloir éclairé par deux fenêtres vitrées donnant sur le jardin du Collège Saint-Charles; confrontant: au dessus, l'air libre; au dessous, à M. Hancy; au midi et à l'est, aux hoirs de Sigaldy, et à l'ouest le dit Collège Saint-Charles; ledit étage est porté sur la matrice cadastrale de la Principauté de Monaco, sous le n^o 208, section C.

Cet immeuble a été saisi à la requête du sieur César Sonino, professeur de musique demeurant à Nice, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Valentin, notaire et défenseur, lequel occupe pour lui sur la présente poursuite :

Sur les sieurs Michel et Augustin Caisson, frères, propriétaires cultivateurs, demeurant à Monaco, par procès-verbal de Marcellin Mars, huissier audit Monaco, en date du seize octobre mil huit cent quatre-vingt-six, visé le même jour, enregistré et transcrit après dénonciation aux saisis, au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt-sept octobre mil cent quatre-vingt-six, volume un, numéro vingt-huit.

L'adjudication aura lieu en un seul lot sur la mise à prix, fixée par le créancier poursuivant, de mille francs, ci 1.000 francs.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article quarante de l'Ordonnance du trois mars mil huit cent soixante-cinq, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur ledit immeuble saisi pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi, défenseur poursuivant à

Monaco, le vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-six.

Signé: L. VALENTIN.

Enregistré à Monaco, le vingt sept décembre mil huit cent quatre-vingt-six, f^o 42, c^o 4. Regu un franc.

Signé: L. RAISSEGUIER.

Etude de M^e DESFORGES, avocat-notaire à Monaco

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, SUR SAISIE IMMOBILIERE
Au Tribunal Supérieur de Monaco

Le 18 Janvier 1887, à 10 heures du matin
L'HOTEL DE RUSSIE

sis à Monte Carlo

BEL IMMEUBLE DE PRODUIT

MISE A PRIX: 20,000 francs.

Voir l'annonce légale de la feuille du mardi 27 décembre 1886

S'adresser :

à M^e DESFORGES, avocat-notaire, 7, rue du Milieu

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 27 décembre au 2 janvier 1887

CANNES, b. Charles, fr., c. Allègre, sable. id.
ID. b. Marceau, fr. c. Gardin, id.

Départs du 27 décembre au 2 janvier

GÈNES, b. Mio-Padre-Antonio, ital., c. Oliveri, sur lest. id.
CANNES, b. Charles, fr., c. Allègre, id. id.
ID. b. Marceau, fr., c. Gardin, id.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et Ventes de PIANOS

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fumes-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

M^{ME} ASÉ Leçons d'Italien et de Français.
English Spoken.

Maison de la Tour, aux Bas-Moulins
MONACO

LA RÉSERVE

Située sur la Plage du Canton

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOULLABAISSE, DINERS SUR COMMANDE

LANGOUSTES ET COQUILLAGÈS

AGENCE INTERNATIONALE

Fondée en 1882

1, rue Florestine, Monaco-Condamine
dirigée par F. GASTAUD, ARCHITECTE-GÉOMÈTRE

Locations de villas et appartements meublés ou non meublés. — Vente et achat de terrains, villas, maisons de produit et de fonds de commerce. — Levé de plans. — Projets de constructions, devis, conduite et métré de travaux. — Expertises. — Gérance d'immeubles. — Recouvrement de loyers. — Renseignements gratuits.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

POTERIE ARTISTIQUE

DE MONACO

LOUIS CAVALLERO

Quartier des Bas-Moulins, Monte Carlo

AVIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENGRAIS

(Anonyme)

NICE — CANNES — MONACO

SIÈGE SOCIAL à NICE, 12, rue Chauvain

SUCCURSALE DE MONACO

La Société a l'honneur d'informer Messieurs les propriétaires et autres intéressés que ses bureaux ont été transférés boulevard de la Condamine, n^o 9, et que M. Emile Reynier, nommé directeur de la succursale, a seul qualité pour la gestion, notamment pour toucher et payer, le sieur KELLER ne faisant plus partie de l'administration.

Le Directeur de la Société,
J. P. ORENGO.

PRÉCIEUSE OCCASION!

MALADIES NERVEUSES CHRONIQUES

Guérison par la combinaison des fluides régularisés, seul moyen breveté et reconnu comme rétablissant la circulation quel que soit l'état désespéré du malade. — Voir le manifeste des cures obtenues dans toutes les parties du monde, parmi lesquelles figurent des souverains et de hauts personnages. — Avis aux sceptiques qui ont tout employé. — Nice, rue Masséna, n^o 5.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n^o 5, 9^{me} année (1^{er} janvier 1887) :

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — La peur sans le mal, par Boissard, dessin de Hy. — Joyeux Noël, dessin de Félix Fournery. — Les souvenirs d'une jumont de chasse, par Guy de Charnacé, dessins de Clermont-Gallerande. — Nos cartes (1887), par P. de Cantelans. — Les fêtes du Soleil et la Tarasque, par H. M. dessins de M^{me} de Baronolly et Hy. — Chronique mondaine, par Montjoye. — A travers les théâtres, par Vert-Vert, dessins de G. de Billy. — Chronique financière, par Bouconseil.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1887

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Déc. Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL				
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir							
	28	755.7	761.6	761.5	762.1	762.2	9.6	10.3	11.4	10.2				9.8	65	S modéré	beau
29	55.8	54.1	53.2	54.1	54.2	8.2	10.4	10.2	9.5	9.3	67	N O modéré	id.				
30	56.2	55.3	54.6	55.5	55.7	9.4	10.2	10.8	9.5	9.2	47	id.	id.				
31	55.8	57.3	57.3	57.7	57.9	7.8	9.2	8.6	8.2	8.2	27	id.	id.				
1	64.5	58.3	57.2	56.8	56.6	8.2	10.2	9.2	8.2	7.2	41	id.	id.				
2	57.6	57.3	57.9	58.4	59.2	6.6	7.2	7.8	6.2	6.2	68	S O modéré	couvert, pluie				
3	61.2	61.4	60.3	60.1	60.3	6.6	8.2	8.2	6.6	5.4	63	SSE id.	beau				
DATES											28	29	30	31	1	2	3
Températures extrêmes					Maxima	14.2	14.9	13.4	13.2	11.2	11.1	10.4	Pluie tombée: 1 ^{me} 5				
					Minima	4.6	7.2	6.1	6.2	5.2	4.8	3.7					